

HAPPY ENGLISH - Association loi 1901

L'inscription à une activité de Happy English implique l'acceptation du présent règlement. Il s'applique aux participants, parents ou représentants légaux, enseignants, intervenants et bénévoles.

Objet et organisation des cours

Happy English propose des cours et ateliers d'anglais pour enfants et adolescents dans un cadre convivial, ludique et bienveillant. Les activités reposent sur une approche immersive et interactive adaptée à l'âge et au niveau des participants. Les groupes, horaires, lieux, programmes et nombre de séances sont communiqués lors de l'inscription et peuvent être adaptés selon les contraintes d'organisation. Les cours ne sont en principe pas dispensés pendant les vacances scolaires ni les jours fériés, sauf stages.

En cas d'annulation exceptionnelle par l'association ou l'enseignant, un cours de remplacement est proposé en fin d'année scolaire.

Inscription et conditions de paiement

L'inscription est définitive à réception du dossier complet et du règlement. Les tarifs et modalités de paiement sont communiqués avant l'inscription. L'inscription engage au paiement de l'intégralité de la période prévue.

En cas d'abandon en cours d'année, les sommes versées ne sont pas remboursées, sauf situation exceptionnelle dûment justifiée et examinée par le Bureau. En cas d'impayé, Happy English peut suspendre la participation jusqu'à régularisation. Si un cours est annulé par l'association en raison d'un nombre insuffisant d'inscrits, les sommes correspondantes sont intégralement remboursées.

Le règlement peut être effectué selon les moyens de paiement proposés :

- Paiement en ligne ;
- Virement bancaire ; (préciser votre nom et objet dans l'intitulé de virement)
 - IBAN : FR76 1360 6000 7246 3504 0354 073 – BIC : AGRIFRPP836
- Chèque ; Le règlement peut être effectué en une seule fois ou en trois échéances. Les chèques seront encaissés respectivement fin septembre, fin novembre et fin janvier.

Absences et ponctualité

Les absences doivent, dans la mesure du possible, être signalées avant le début du cours. Une absence individuelle ne donne droit ni à remboursement ni à remplacement. Les participants doivent arriver à l'heure. Les parents ou représentants légaux sont responsables de l'enfant jusqu'à sa prise en charge par l'enseignant et à la fin du cours

jusqu'à sa récupération. Le départ seul d'un mineur nécessite une autorisation parentale préalable. Toute personne autorisée à récupérer l'enfant doit être signalée à l'association par écrit.

Responsabilité des parents et représentants légaux

Les parents doivent fournir des coordonnées exactes et à jour, notamment les coordonnées d'urgence, et signaler rapidement tout changement. Les parents restent responsables de leur enfant en dehors des horaires des cours.

Respect, comportement et sécurité

Chaque participant doit respecter les autres, les enseignants, les locaux et le matériel. Les consignes de l'enseignant doivent être respectées. Toute dégradation volontaire peut donner lieu à une demande de réparation ou de remboursement.

En cas de comportement grave ou répété perturbant le déroulement des activités, Happy English peut décider d'une exclusion temporaire ou définitive. Tout incident ou accident doit être signalé immédiatement. En cas d'urgence, l'association peut contacter les personnes indiquées par les parents et, si nécessaire, les services d'urgence.

Téléphones et appareils électroniques

Les téléphones, tablettes et autres appareils personnels ne sont pas autorisés pendant les cours, sauf autorisation de l'enseignant à des fins pédagogiques. Ils doivent être éteints ou en mode silencieux et rangés.

Droit à l'image

Des photographies ou vidéos peuvent être réalisées pour la communication de Happy English (site internet, supports de communication, réseaux sociaux, etc.). L'utilisation de l'image d'un enfant mineur est soumise à l'autorisation de son représentant légal lors de l'inscription. Cette autorisation peut être refusée ou retirée.

Données personnelles

Les données personnelles sont utilisées uniquement dans le cadre de la gestion de l'association et de l'organisation des activités. Conformément au RGPD, chacun dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition et de suppression des données le concernant. Les informations relatives aux cours, changements d'horaires, événements et activités peuvent être communiquées par e-mail, via les outils d'inscription ou tout autre moyen utilisé par Happy English. Les familles sont invitées à consulter régulièrement les communications et à maintenir leurs coordonnées à jour.

Communication avec les familles

Les informations concernant les cours et activités sont communiquées par Happy English par e-mail. Les familles sont invitées à consulter régulièrement ces communications et à maintenir leurs coordonnées à jour.

Responsabilité de l'association

Happy English met en œuvre les moyens nécessaires au bon déroulement des activités dans des conditions normales de sécurité et d'organisation. L'association ne peut être tenue responsable des objets personnels perdus, oubliés ou détériorés pendant les activités.